



Aspa :peut on en bénéficier en couple

Par jean65

Bonjour

Je suis en retraite depuis 2 mois (62 ans, mais mise en retraite car classé handicapé depuis 5 ans) et j'ai fait une demande ASPA en traitement actuellement par caisse de retraite .

Mon amie à 59 ans, au RSA, suite à problème de santé.

Nous envisageons un concubinage.

A t'on la possibilité dans ce cas de bénéficier de l'ASPA couple étant donné que je vais en bénéficier à titre personnel?

Cordialement.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50